



Master Études méditerranéennes, orientales et slaves

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études méditerranéennes, orientales et slaves. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02028604

HAL Id: hceres-02028604

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028604>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes méditerranéennes, orientales et
slaves

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Etudes méditerranéennes, orientales et slaves

Domaine : Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA130004410

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master mention *Etudes méditerranéennes, orientales et slaves* (EMOS) se compose de trois spécialités : *Monde roman et néo-hellénique, Monde proche et moyen oriental, Monde extrême oriental et slave*. Chacune d'entre elles est déclinée en plusieurs parcours (onze parcours au total, ainsi que des parcours « sur mesure ») dont la cohérence est autant géographique que culturelle. Plusieurs langues sont étudiées dans chacune des spécialités, lesquelles se déclinent en parcours doubles (deux langues de l'aire linguistique), en parcours qui réunissent deux langues d'aires différentes, et en un parcours *Français langue étrangère* (FLE).

La mention se propose d'initier les étudiants à une recherche de qualité dans le domaine des langues d'étude, à travers trois grands champs disciplinaires :

- littérature/philosophie/arts ;
- civilisation/histoire/ethnologie/sociologie/politologie ;
- langue/linguistique/traductologie/traduction),

en privilégiant le développement de compétences linguistiques et culturelles et la formation à la pluridisciplinarité et à l'interculturalité.

Les débouchés professionnels visés sont la recherche et les métiers touchant à la culture, aux relations interculturelles, à la traduction, à l'information et aux secteurs économiques.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans un dossier présentant une demande de renouvellement avec modifications, le master mention *Etudes méditerranéennes, orientales et slaves* propose une formation qui complète l'offre de masters de l'établissement dans le domaine *Arts, lettres, langues*. Cette mention se caractérise par l'originalité des aires culturelles abordées et par la grande souplesse de sa structuration. Sa spécificité est de rassembler dix-sept aires linguistiques et culturelles dans une perspective interdisciplinaire et interculturelle. Au niveau régional, ce master est présenté comme le seul ayant intégré un dispositif de perfectionnement linguistique pour les étudiants étrangers. Le positionnement international est visible à travers les nombreux partenariats.

Le master est adossé principalement à deux équipes d'accueil, G.E.O.-*Groupe d'études méditerranéennes, orientales et slaves*, pour les « mondes ibériques » (EA 1340), et C.H.E.R.-*Culture et histoire dans l'espace roman* (EA 4376), pour les autres aires linguistiques et culturelles. Une unité mixte de recherche (Université/CNRS), *Cultures et sociétés en europe* (UMR 7236), est également présente mais semble moins impliquée. La réalisation de stages par les étudiants au sein des équipes citées et leur participation aux travaux des groupes de recherche et aux différents colloques permettent de formaliser l'articulation formation/recherche.

Les données très générales et l'absence de synthèse dans le dossier sur l'adossement socio-professionnel de la mention ne permettent pas de remarques globales, sauf à souligner que les liens sont tissés avec des partenaires académiques et universitaires français et étrangers, des institutions culturelles et des organismes associatifs locaux ou régionaux. Les stages en entreprise, association ou institution ne semblent pas possibles.

La mention paraît bénéficier d'une politique de relations internationales active. Les stages en université étrangère ont pour la plupart des spécialités un caractère incitatif (échanges *Erasmus* ou assistantat). Alors que la mobilité d'un an est obligatoire entre le M1 et le M2 pour les études japonaises, aucune précision ne figure dans le dossier quant à ses modalités d'application.

La formation est placée sous la responsabilité d'une professeure (PR) de la 14^{ème} section. Des enseignants-chercheurs de la 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} section gèrent les spécialités ; des responsables existent également pour chacun des parcours. On y trouve un certain équilibre entre les PR et les maîtres de conférences (MCF). Le secrétariat est assuré par des personnels qui disposent d'une répartition précise des tâches.

Les données fournies ne permettent pas de mesurer l'origine précise des étudiants (alors que l'indice d'attractivité pour les étudiants étrangers est annoncé comme étant l'un des points forts de cette formation). Les chiffres proposés sont incomplets et le dossier mention ne propose pas de vision d'ensemble des flux. Le taux d'abandon des étudiants en M1 (42,03 %) n'est pas négligeable. Une appréciation pertinente du devenir des diplômés ne peut être faite en raison de données trop parcellaires. Il en va de même pour le bilan prévisionnel.

- Points forts :

- L'ouverture et le caractère innovant de la formation.
- Le caractère unique de cette mention dans le paysage universitaire régional.
- L'ambition de développer une véritable synergie entre spécialités a priori éloignées.

- Points faibles :

- Le foisonnement des parcours qui nuit à la lisibilité.
- Le risque d'affaiblissement du socle disciplinaire dans certaines spécialités.
- Le faible taux de réussite.
- Les données statistiques incomplètes.
- Le manque d'analyse des origines et du devenir des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de repenser l'ambition globale de la formation, en particulier en renforçant les heures d'enseignements consacrées aux fondamentaux et en permettant aux étudiants de se spécialiser dans une discipline.

Une meilleure synthèse dans l'exposition rendrait l'offre de formation plus lisible.

Une réflexion sur la politique de stages permettrait de concrétiser certains objectifs professionnels affichés.



Il conviendrait enfin de mesurer la part des étudiants étrangers, d'évaluer l'apport d'une telle mention pour ces publics et de mettre en place des dispositifs permettant d'apprécier les résultats de fonctionnement et le devenir des diplômés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement) | | | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | | 69 | 70 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 79 | 106 |
| Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | | 53,6 | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 3 | 12 |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1 | | | | 42,03 | |
| Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 23,8 | |
| Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme | | | | 47,37 | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | 83,3 | 100 | | |
| | | 63,6 | 43,5 | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique | | | | | |



| | M1 | M2 |
|--|--|---|
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | Sur les 206h : 48h UE d'ouverture + insertion prof | Sur les 72h : 24h ouverture + insertion |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus) | Sur les 206h : 48h UE d'ouverture + insertion prof | Sur les 72h : 24h ouverture + insertion |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | | |



Appréciation par spécialité

Monde roman et néo-hellénique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à permettre aux étudiants d'acquérir les bases d'une démarche de recherche dans les domaines roman et néo-hellénique : théorisation, problématisation, réflexion. Pour les étudiants étrangers, l'objectif est surtout d'atteindre une compétence de niveau C1-C2 en français.

- Appréciation :

La structuration de la spécialité est innovante, mais les objectifs affichés semblent trop ambitieux au vu des heures d'enseignement consacrées aux unités d'enseignement (UE) de spécialité. Dans certains parcours, des cours d'une deuxième langue se substituent aux cours disciplinaires. La multiplicité des parcours donne l'impression d'une grande flexibilité, mais on peut s'interroger sur la possibilité que tous les étudiants acquièrent les fondamentaux des diverses disciplines abordées. Une réelle spécialisation dans une discipline ne semble pas possible. La professionnalisation est limitée à la connaissance du milieu de la recherche.

- Points forts :

- Transversalité.
- Implication des laboratoires de recherche dans la formation.

- Points faibles :

- Dispositif d'enseignement insuffisant par rapport aux objectifs de pluridisciplinarité et d'approfondissement de la spécialité.
- Manque de visibilité des aspects professionnalisants autres que la recherche.
- Absence d'une politique de stages volontariste.

Recommandations pour l'établissement

Un recentrage de la spécialité sur le socle disciplinaire serait bénéfique.

Une réflexion commune serait souhaitable sur les moyens à mettre en œuvre pour l'insertion professionnelle des étudiants dans des métiers autres que ceux de la recherche.

Une politique de stages dans des milieux professionnels ciblés serait fructueuse.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|--|--|-----------|---|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | | 15 | 6 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 17 | 13 |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | | | | 66,7 | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | | | | | |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | | 33,33 | |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | | | | 55,6 | |
| Taux de poursuite en doctorat | | | | | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | 206 | | 72 | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | Sur les 206h : 48h UE d'ouverture + insertion prof | | Sur les 72h : 24h ouverture + insertion | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | | | | | |



Monde proche et moyen-oriental

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des spécialistes en études arabes, hébraïques et juives, persanes et turques et à leur fournir un socle de connaissances spécialisées sur l'aire géographique et culturelle précitée. Parallèlement, il s'agit de les doter d'outils théoriques et méthodologiques adaptés au domaine concerné et de les former à la recherche en tenant compte des différents domaines de spécialisation (linguistique, civilisation et littérature). Ce sont globalement des compétences de recherche qui sont visées, sans exclure une réorientation des étudiants vers d'autres métiers.

- Appréciation :

La richesse et la diversité de cette spécialité sont manifestes. Mais l'ambition ne correspond pas tout à fait aux moyens mis en œuvre, au vu du nombre d'heures d'enseignement consacrées aux UE de spécialité. La structure de la spécialité risque de diluer le socle d'enseignements fondamentaux. D'autre part, la prise en compte de la dimension professionnalisante n'est pas assez visible.

- Points forts :

- Importance des aires linguistiques et culturelles concernées.
- Solidité de l'équipe pédagogique.
- Implication des laboratoires de recherche dans la formation.

- Points faibles :

- Faible taux de réussite en seconde année de master (M2).
- Dispositif d'enseignement insuffisant par rapport aux objectifs de pluridisciplinarité et d'approfondissement.
- Manque de visibilité des aspects professionnalisants autres que celui de la recherche.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de permettre aux étudiants de se spécialiser dans une discipline. L'offre de formation, riche, mérite de disposer d'une structure et d'un nombre d'heures d'enseignement conséquents et en adéquation avec les ambitions de la spécialité.

Il faudrait analyser les raisons du taux d'échec élevé en première année de master (M1) comme en seconde année (M2), de manière à adopter des stratégies de remédiation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|--|--|-----------|---|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | | 42 | 43 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 47 | 61 |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | | | | 47,6 | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | | | | | |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | | 45,24 | |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | | | | 14,9 | |
| Taux de poursuite en doctorat | | | | | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | Sur les 206h : 48h UE d'ouverture + insertion prof | | Sur les 72h : 24h ouverture + insertion | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | Sur les 206h : 48h UE d'ouverture + insertion prof | | Sur les 72h : 24h ouverture + insertion | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | | | | | |



Monde extrême-oriental et slave

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des spécialistes en études slaves et japonaises et à leur fournir un socle de connaissances spécialisées sur les aires géographiques et culturelles précitées. Les compétences attendues sont de l'ordre de la théorisation, de la problématisation, de la réflexion. Le parcours *Etudes japonaises* insiste sur les compétences linguistiques (avec une mobilité obligatoire à l'issue du M1), alors que le parcours *Etudes slaves* insiste sur l'employabilité des diplômés hors du champ de la recherche (avec une ouverture remarquable vers les nouveaux métiers du social).

- Appréciation :

Spécialité clairement bicéphale, dont les orientations et les objectifs sont bien différents, selon les parcours. Le regroupement de ces deux spécialités en une semble avoir été plutôt motivé par des considérations d'effectifs que par une réelle affinité scientifique et académique. L'excellence du parcours *Etudes slaves*, qui paraît plus réaliste que le parcours *Etudes japonaises* en termes d'adéquation entre objectifs déclarés et structure des enseignements, se détache nettement de l'ensemble.

- Points forts :

- Mobilité obligatoire, pour le parcours *Etudes japonaises*.
- Enseignement de six langues slaves au choix, pour le parcours *Etudes slaves*.
- Débouchés professionnels autres que ceux de la recherche, pour le parcours *Etudes slaves*.

- Points faibles :

- Pour le parcours *Etudes japonaises*, dispositif insuffisant en termes d'enseignement.
- Pour ce même parcours, manque de précisions sur les modalités de la mobilité obligatoire.

Recommandations pour l'établissement

Pour le parcours *Etudes japonaises*, il conviendrait de renforcer les enseignements de spécialité et de clarifier les conditions de la mobilité obligatoire.

Plus largement, la question se pose du regroupement des deux parcours, dont l'un apparaît clairement plus solide que l'autre.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|--|--|-----------|---|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | | 12 | 13 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 15 | 22 |
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | | | | 58,3 | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | | | | | |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | | 41,66 | |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | | | | 13,3 | |
| Taux de poursuite en doctorat | | | | | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |
| | M1 | | M2 | | |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | Sur les 206h : 48h UE d'ouverture + insertion prof | | Sur les 72h : 24h ouverture + insertion | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | Sur les 206h : 48h UE d'ouverture + insertion prof | | Sur les 72h : 24h ouverture + insertion | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | | | | | |

Monde hispanique – Métiers de la recherche et de l'enseignement

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Etudes méditerranéennes, orientales et slaves

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Demande n°S3MA130004410

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

SUR LA MENTION :

«Le foisonnement des parcours qui nuit à la visibilité»

Réponse

Les neuf parcours disciplinaires constituent le socle du Master EMOS : parcours arabe, persan, turc, hébreu, grec, espagnol, italien, russe, japonais.

Ces parcours sont regroupés en trois spécialités : Spécialité 1 : Monde roman et néo-hellénique (grec moderne, espagnol, italien), Monde proche et moyen oriental (Arabe, hébreu, turc et persan), spécialité 3 (Monde slave et études japonaises)

Nous avons voulu, en proposant les nouveaux parcours bi-langues (par ex. espagnol/portugais), exploiter la grande richesse de langues de notre ensemble d'études méditerranéennes, orientales et slaves de deux manières : en intégrant de manière plus forte les langues et cultures étrangères jusque là proposées uniquement en unités optionnelles (les langues slaves autres que le russe, le roumain, le portugais) ; en proposant des combinaisons cohérentes de deux aires parmi les neuf aires culturelles et linguistiques disciplinaires, afin de favoriser, par exemple, des parcours de recherche en littérature comparée, en linguistique (groupes de langues) et donc d'ouvrir des perspectives de recherche et de formation plus larges et plus pluridisciplinaires.

La création de ces parcours répondait aussi à la volonté de diversifier la formation et les débouchés professionnels des étudiants ne se destinant pas à l'enseignement.

Nous avons voulu, par l'introduction du FLE renforcé (parcours disciplinaires + FLE), proposer aux étudiants étrangers qui constituent une part importante de notre Master, des parcours à la fois de spécialisation dans l'une des neuf aires disciplinaires et de complément de formation ou de consolidation en FLE qui peuvent les intéresser particulièrement dans leur pays d'origine.

Ce dispositif visait également et surtout à lutter contre les abandons importants observés en effet au cours de la première année. Beaucoup des étudiants étrangers arrivent avec un niveau de français insuffisant qui les conduit au découragement.

Nous suivons donc la recommandation et proposons de maintenir notre Master en l'état sans introduction de ces nouveaux parcours de manière à garder la visibilité des neuf parcours disciplinaires regroupés dans les trois spécialités.

«Risque d'affaiblissement du socle disciplinaire dans certaines spécialités» : *«Il conviendrait de repenser l'ambition globale de la formation, en particulier en renforçant les heures d'enseignement consacrées aux fondamentaux et en permettant aux étudiants de se spécialiser dans une discipline».*

Réponse

Nous sommes tout à fait d'accord avec cette remarque et cette recommandation. Malheureusement les experts de l'évaluation du Master EMOS lors de la campagne 2009-2012 avaient demandé **« une mutualisation plus poussée en S1 »**, ce que nous avons appliqué et que nous avons maintenu dans l'organisation du master 2013-2017.

Nous avons été désolés de devoir réorganiser notre master dans ce sens, conscients que les différents parcours de spécialisation s'en trouveraient affaiblis.

C'est la quadrature du cercle ! Comment, d'une part, maintenir les enseignements fondamentaux qui permettent les meilleures conditions de spécialisation pour les étudiants dans leurs disciplines, et d'autre part, mutualiser de manière plus poussée quand nous avons affaire à des aires linguistiques et culturelles aussi distantes que le slave et le japonais ou l'arabe, par exemple.

Le Master que nous avons proposé en 2009 s'organisait en parcours disciplinaires : il nous avait été demandé de réorganiser notre Master en rassemblant ces parcours disciplinaires en spécialités, et en renforçant les mutualisations. Nous avons appliqué les recommandations et restructuré notre Master en spécialités et, comme indiqué, avons renforcé les mutualisations. Cela nous avait effectivement confrontés à des problèmes majeurs de cohérence, notamment pour la spécialité 3, qui est la seule dans laquelle en réalité nous n'avons pas pu appliquer la mutualisation dont souffrent les deux autres spécialités au détriment des enseignements disciplinaires et fondamentaux.

Nous souhaitons donc vivement, conformément aux recommandations des experts évaluateurs *« [renforcer] les heures d'enseignement consacrées aux fondamentaux et [permettre] aux étudiants de se spécialiser dans une discipline »*, sans pour autant perdre la richesse de la pluridisciplinarité, l'ouverture et les synergies que nous avons réussi à mettre en place au sein du Master EMOS, et que le rapport des experts signale comme points forts : *« ouverture et caractère innovant de la formation »*, *« caractère unique de cette mention dans le paysage universitaire régional »*, *« ambition de développer une véritable synergie entre spécialités a priori éloignées »*.

«Il conviendrait de mesurer la part des étudiants étrangers»

Réponse

Nous avons signalé dans le descriptif qu'elle est très importante : plus de la moitié de nos étudiants sont des étudiants étrangers (voir les chiffres et indicateurs fournis par l'université).

Le dispositif FLE (voir aussi réponse ci-dessus) visait surtout à lutter contre les abandons importants observés au cours de la première année. De nombreux étudiants étrangers arrivent avec un niveau de français insuffisant qui les conduit au découragement. Par ailleurs, les problèmes de visas n'ont pas facilité l'insertion de ces étudiants dans le cursus : les retards et les complications administratives les conduisent à ne pouvoir commencer le cursus que vers la fin du premier semestre.

«Il conviendrait d'évaluer l'apport d'une telle mention pour ces publics et de mettre en place des dispositifs permettant d'apprécier les résultats de fonctionnement et le devenir des diplômés».

Réponse :

Nous n'avons, au niveau de la mention, ni la formation, ni les dispositifs, ni les moyens logistiques pour assurer ce suivi et cette enquête. Il est clair que ces indicateurs pourraient nous être très utiles.

«Une réflexion sur la politique de stages permettrait de concrétiser certains objectifs professionnels affichés».

Réponse

Cette réflexion a été menée et dans tous les parcours, le dispositif permet la mise en place d'un stage et sa valorisation par une validation en crédits ECTS. En études japonaises, les étudiants doivent passer un an au Japon à l'issue du M1 et avant de poursuivre en M2, selon diverses formules, dont celle du stage.

Cependant, pour pouvoir mettre en place une politique active de stage, il faudrait que l'équipe pédagogique de la mention dispose de moyens humains et logistiques dédiés à la mise en place et au suivi de ce dispositif de stages.

Conclusion : réponse générale sur les trois spécialités

> Nous nous permettons de manifester notre étonnement en ce qui concerne la disparité des remarques d'une spécialité à l'autre, alors que les trois spécialités sont exactement structurées et pensées de la même manière : même maquette, même nombre d'heures/étudiants, même répartition et proportion entre enseignements fondamentaux disciplinaires, enseignements transversaux (méthodologie de la recherche), même liste d'options (choix notamment parmi les 6 langues slaves, le chinois, le portugais, le roumain et toutes les aires linguistiques des neuf parcours aux différents niveaux de A2 à C1), enseignement de FLE ou encore une option choisie dans la liste des options de l'université en Master.

> Même proposition pour chaque spécialité de la création d'un parcours combiné langue disciplinaire + FLE (parcours EMOS FLE1, 2 ou 3 selon qu'ils s'inscrivent dans les spécialités 1, 2 ou 3) pour les étudiants étrangers exclusivement. La seule différence est qu'en spécialité 1 «Monde roman et néo-hellénique», nous avons voulu proposer des parcours diversifiés bi-langues composés de deux langues romanes Espagnol/portugais ou roumain/ et une autre des langues romanes de parcours (italien ou espagnol).

Par ailleurs, pour l'ensemble des trois spécialités du master EMOS, nous avons voulu une souplesse qui permette de laisser la possibilité de suivre un cursus bi-disciplinaire adapté dans le cas d'un choix de recherche à la jonction de deux aires disciplinaires, et pour un travail de recherche en co-direction avec deux directeurs spécialistes de chacune de ces aires disciplinaires. Il est vrai que cette souplesse peut nuire à la visibilité de l'ensemble et que les parcours bi-langues, réalisés à moyens constants comme cela est demandé, peuvent nuire à la solidité de la formation disciplinaire dans les deux aires considérées.

En conséquence, comme signalé ci-dessus, nous suivrons la recommandation des experts et proposons de maintenir notre Master dans sa version actuelle (2009-2012), sans introduction de ces nouveaux parcours, de manière à garder la visibilité des neuf parcours disciplinaires regroupés dans les trois spécialités, et, comme recommandé, nous reverrons les maquettes 2013 dans le sens d'un renforcement de la disciplinarité, tout en sauvegardant la richesse de la pluridisciplinarité.

> La réflexion sur la professionnalisation et l'insertion professionnelle et la politique des stages, etc., sont faites conjointement par les trois spécialités au niveau de la mention. Du point de vue des débouchés professionnels, chacune de ces spécialités de sciences humaines présente les mêmes débouchés possibles en raison de leur triple spécificité commune : domaine des sciences humaines, Langues, littératures et civilisation étrangères, master Recherche. Conscients précisément de la nécessité d'élargir les possibilités de professionnalisation au-delà de la spécificité Recherche de ce Master, nous avons travaillé et réfléchi à la création d'une spécialité Langues et tourisme. Nous avons donc proposé au comité de pilotage de notre établissement un parcours ou une spécialité qui allait dans ce sens et qui devait commencer par le russe et s'étendre aux autres aires linguistiques du Master EMOS, avec un tronc commun professionnalisant, assuré par des professionnels des métiers du tourisme (guides spécialisés, organisateurs de séjours culturels, etc.), mais le projet n'a pas été retenu par l'établissement en raison de contraintes financières.

> Les trois spécialités présentent également le même profil du point de vue de la présence importante (plus de la moitié) d'étudiants étrangers n'ayant pas toujours un niveau suffisant de français langue étrangère.

> Les trois spécialités ont la même structure et les mêmes contenus au niveau du stage en laboratoire (journées d'études, colloques, séminaires organisés par le GEOEA1340, le CHER 4376 et, pour les études turques, plus spécifiquement l'UMR Culture et société en Europe qui a permis l'organisation tout au long de ces années environ deux journées d'études par an, en moyenne, ainsi que diverses autres activités (festival du film turc, conférences...) destinés aux étudiants inscrits en Master et doctorat d'études turques.

Spécialité : Monde roman et néo-hellénique

Remarque : *Des cours d'une deuxième langue se substituent aux cours disciplinaires.*

Réponse : En aucun cas, les cours d'une deuxième langue ne se substituent aux cours disciplinaires. Les seuls parcours qui comportent l'enseignement d'une deuxième langue sont les nouveaux parcours bi-langues, composés de deux langues romanes : Espagnol/portugais ou roumain/ et une autre des langues romanes de parcours (italien ou espagnol). Ces parcours devront être mis en place à moyens constants, si la double disciplinarité forte ne pouvait pas être garantie en raison du manque de moyens, nous renoncerions effectivement à les mettre en place.

Ces parcours bi-langues (langues romanes) visaient aussi à favoriser des conventions avec des Masters de langues romanes (formations bi-disciplinaires) de certaines universités allemandes, notamment l'Université de Munster : Pr. Dr. Bauer-Funke, avec laquelle nous venons de monter un projet DAAD qui concerne, entre autres, la formation Master (Projektvorschlag zur Antragstellung im Rahmen der DAAD-Ausschreibung "Strategische Partnerschaften und thematische Netzwerke", Aktionslinie 'Thematische Netzwerke', Projekttitle:Théâtralités et théâtre espagnols du XXIe siècle.

Remarque : *Dispositif d'enseignement insuffisant par rapport aux objectifs de pluridisciplinarité et d'approfondissement de la spécialité.*

Réponse : Lors de la dernière visite de l'AERES, il nous a été recommandé de renforcer la mutualisation et, par conséquent, de réduire la disciplinarité des enseignements, puisque cela devait se faire à moyens constants. Le dispositif d'enseignement de cette spécialité est exactement le même que celui des spécialités 2 et 3 pour lesquelles ceci n'a pas été signalé (voir la réponse sur la mention).

Par ailleurs, en ce qui concerne l'approfondissement de la spécialité, les étudiants ont la possibilité de séjourner une année dans les universités étrangères avec lesquelles nous avons établi des contrats ERASMUS. Pour la seule année 2012 par exemple, pour le domaine espagnol et plus largement pour les langues romanes, nous venons de créer quatre nouveaux contrats ERASMUS (Grenade, Murcie, Séville, Lublin, et, à partir de 2013, Münster), impliquant notamment la formation de niveau Master, avec l'accueil de chercheurs pour compléter les enseignements fondamentaux de nos étudiants spécialistes par des séminaires de spécialité, mais aussi le séjour de nos étudiants dans ces universités.

Remarque : (...) *Aspects professionnalisants autres que la recherche*

Réponse : Afin de remédier à cela, nous avons mené une réflexion qui a abouti à la proposition d'un parcours Tourisme impliquant l'ensemble des langues de la mention. Mais, cette proposition n'a malheureusement pas été retenue par l'établissement pour des raisons financières.

Remarque : *Absence d'une politique de stages volontariste.*

Réponse : Il est vrai qu'une politique de stages dans le milieu du travail est plus que souhaitable. Sa mise en place requiert néanmoins des moyens logistiques importants (développement d'un réseau de partenariats, suivi, rapports ...).

Spécialité : Monde proche et moyen-oriental

Réponses

La plupart des enseignants de la formation entretiennent des rapports très étroits avec le milieu de la recherche (notamment instituts français de recherche installés sur le pourtour de la Méditerranée). D'où, probablement, une spécialisation « recherche » accentuée, au détriment d'une ouverture vers d'autres itinéraires professionnels. Il est à noter que bon nombre des diplômés, pour autant que nous arrivions à cerner leur devenir, intègrent l'enseignement universitaire dans leur pays d'origine.

Mise dans l'obligation de programmer les enseignements à moyens constants, l'équipe pédagogique actuelle n'a pas eu la possibilité de s'adjoindre des enseignants/formateurs qui auraient pu développer l'aspect professionnalisant au sein de la formation. Néanmoins, de multiples mesures ont été prises, au cours de ces dernières années, pour familiariser les étudiants, dès le niveau licence, avec les problématiques de la professionnalisation. Les départements d'études arabes, hébraïques, persanes et turques participent à cet effort.

Le taux d'échec élevé tient en grande partie au fait que bon nombre des étudiants inscrits dans la spécialité sont d'origine étrangère. Venus en France avec un niveau linguistique insuffisamment adapté aux exigences du travail universitaire (cours en langue française, exercices de traduction...), nos étudiants étrangers ont du mal à atteindre le niveau requis en deux ans, et ce d'autant plus qu'en raison de difficultés pour obtenir leur visa d'entrée, ils entament la première année avec un retard considérable. Ils redoublent la première ou la deuxième année pour pouvoir s'acquitter de manière satisfaisante des exercices qui leur sont proposés dans le cadre de la formation.

Il convient aussi de noter que le nombre d'inscrits dans la spécialité est nettement plus élevé que celui des autres spécialités. Pour parvenir à des statistiques satisfaisantes, il conviendrait probablement d'être plus sélectif à l'entrée dans la formation.

Une des stratégies de remédiation possibles serait d'autoriser les étudiants à rédiger leur mémoire de master II dans la langue de leur spécialité ou dans une langue européenne qui leur serait plus

familière que le français. Cette stratégie a été mise en œuvre, à titre d'essai, au département d'études turques. Elle s'est avérée globalement décevante, même si elle a permis à certains étudiants de faire ainsi la preuve de leurs capacités réelles.

Spécialité Monde extrême-oriental et slave, Etudes japonaises

Remarque : « *Plus largement, la question se pose du regroupement des deux parcours [études slaves (parcours 8) et études japonaises (parcours 9)], dont l'un apparaît clairement plus solide que l'autre.* »

« *Pour le parcours Etudes japonaises, il conviendrait de renforcer les enseignements de spécialité et de clarifier les conditions de la mobilité obligatoire.* »

Réponses

Regroupement des deux parcours

Le Département d'études japonaises est conscient qu'il convient, à plus ou moins court terme, de constituer soit un parcours unique, séparé des études slaves, soit de rechercher des partenariats avec des parcours adéquats, dont les objectifs sont, comme le parcours d'études japonaises actuel, centrés sur la formation à la recherche.

Renforcement des enseignements de spécialité

Le Département d'études japonaises établira, dès que possible et selon les moyens mis à sa disposition par l'établissement, un renforcement des enseignements de spécialité. Effectivement, il apparaît clairement que les deux parcours actuellement regroupés comportent des objectifs différents, et cela engendre de grandes difficultés pour organiser des enseignements transversaux cohérents. Il est souhaitable que les enseignements transversaux actuels puissent être transformés en enseignements de spécialité.

La mise en œuvre se fera ainsi, d'une part, sous forme d'un renforcement indispensable du nombre d'heures de cours pour être à même d'assurer à nos étudiants une formation de spécialité d'une qualité encore meilleure. En attendant, le renforcement des enseignements de spécialité pourra revêtir des formes plus souples, comme par exemple des actions conjointes ponctuelles avec des enseignants d'universités partenaires. Ces renforcements existent déjà sous forme de cours, d'interventions ou conférences données par des enseignants japonais, qui sont dispensés en plus des enseignements obligatoires du parcours. Précisons sur ce point que le Département d'études japonaises est en train d'organiser des partenariats au niveau Master avec des universités japonaises, suisses et allemandes. Une première session de séminaires ponctuels mais intensifs débutera en 2012-2013, et réunira les étudiants et enseignants de Master des universités de Hôsei (Tôkyô), de Heidelberg et de Strasbourg. Des initiatives de ce type seront amenées à se développer dans les prochaines années à l'aide d'un réseau croissant d'universités partenaires en Europe et au Japon.

Mobilité obligatoire

La mobilité obligatoire (1 an) a été instaurée entre la première et la deuxième année de Master dans le but de renforcer les connaissances linguistiques et culturelles des étudiants qui, dans la plupart des cas, n'ont pas encore eu l'occasion de se rendre dans le pays dont ils étudient pourtant la langue, la civilisation et la littérature. Le deuxième objectif de cette mobilité est la nécessité, pour les étudiants ayant achevé leur projet de recherche de Master 1, d'accéder aux sources nécessaires aux recherches pour la rédaction du mémoire de Master 2.

Les études au Japon sont encadrées par un contrat d'études établi entre l'étudiant, son directeur de recherches et le service des relations internationales de l'université en accord avec le directeur de recherches et le Service des relations internationales de l'université d'accueil. Le directeur de recherches au Japon est choisi selon la spécialité de l'étudiant. Certains crédits obtenus dans les universités japonaises peuvent être accordés en équivalence au retour de l'étudiant, selon des modalités établies à l'avance dans le contrat d'études.

Du point de vue matériel, la mobilité est rendue possible grâce à un vaste réseau d'universités japonaises partenaires de l'Université de Strasbourg, aussi bien à Tôkyô que dans les grandes villes de province. Les étudiants peuvent bénéficier de différentes aides pour réaliser leur séjour : gratuité de frais d'inscription et de scolarité dans les universités partenaires japonaises, aide au transport (bourse Jasso), et subventions diverses (Conseil régional etc.).